



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 11 mai 2018
Convocation des conseillers :
le 11 mai 2018

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 18 mai 2018

Présents : Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Taina Bofferding, Mike Hansen, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés :

Le Conseil Communal;

Objet : 10.2. Subsidés extraordinaires; décision

Vu les lettres de différentes associations de la Ville demandant une subvention extraordinaire pour leurs activités;
Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose d'accorder une subvention adéquate;

Vu les articles afférents des dépenses ordinaires des budgets de l'exercice 2018 prévoyant des crédits suffisants pour faire face aux dépenses;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**décide
à l'unanimité**

d'accorder les subsidés extraordinaires suivants:

Demandeur:

SOS Détresse

Montant:

250 €

Demandeur:

Triathlon Grand Villerupt

Montant:

500 €

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le

Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre